



Rapport d'activités 2018

Le mot du président	p. 3
1. Vie du Groupement	p. 4
2. Activité de contrôle	p. 5
2.1 Rapport de l'auditrice	
2.2 Aperçu des contrôles 2018	
2.3 Organe de contrôle	
3. Synthèse de coordination	p. 7
4. Formation.....	p. 8
4.1 Formation moniteurs : Animation et Encadrement	
4.2 Formation moniteurs : Prévention et Sécurité	
4.3 Formations destinées aux Cadres	
5. Collaboration avec le réseau	p. 9
6. Comptes et budget	p.10
7. Perspectives 2019-2020	p.11
8. Remerciements	p.11

Annexes :

I. Organes et Membres du Groupement	p.12
II. Reconnaissance des formations internes	p.13
III. Comptes et bilan	p.16
IV. Rapport du vérificateur des comptes	p.18

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre 19^e année a été celle d'une certaine stabilité au niveau du nombre d'associations membres, 24 membres cette année.

Le mouvement a eu lieu au niveau de la localisation du bureau de la Charte qui a déménagé du centre-ville pour être hébergé au Petit-Lancy.

Mouvement aussi au sein du personnel puisque l'une de nos coordinatrice, Sonia, a préféré profiter de regagner Lausanne en rapprochant son lieu de travail de son domicile. Nous la remercions pour les nombreuses années de collaboration que nous avons eues au sein du Groupement.

L'activité principale étant toujours au niveau de la promotion et du développement de la qualité au sein des organismes de vacances, le Groupement a à cœur d'écouter ses membres et de rechercher des solutions qui puissent les aider à aller dans ce but.

Dans ce contexte, cette année, le Groupement a continué à travailler au niveau d'une adaptation de ses façons de faire afin de développer et soutenir des pratiques visant la qualité au niveau des associations membres.

Je voudrais profiter de ce rapport pour remercier les permanentes de leur travail au service de la qualité et des associations. Le nombre de séances de travail est toujours important, année après année, mais il permet de soutenir ce travail quotidien de l'ombre au bénéfice des enfants et des jeunes qui fréquentent les divers camps organisés par les associations.

Les visites de camps nous permettent de rencontrer des enfants et des moniteurs rayonnants, là nous redécouvrons toute l'utilité de ce travail.

Merci à toutes les personnes qui s'engagent au service de ces jeunes (encadrants des camps, équipe d'animation des associations, comités).

Merci au DIP qui soutient le travail que nous pouvons faire auprès des associations organisatrices de camps. Sans son soutien, ce travail ne serait pas possible.

L'année qui vient s'annonce comme la vingtième, nous aurons certainement l'occasion de vous inviter à un moment avec nous pour partager autour de cette qualité.

Dominique Dousse

Président

1 VIE DU GROUPEMENT

Le Groupement s'est réuni lors de trois conférences des membres, dont une intégrant des ateliers visant à repenser l'offre de formation à destination de équipes d'encadrement, sept séances de comité, une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire.

En ce qui concerne les membres nous restons à 24 mais avec une démission, Aventure, Nature, Découverte (A.N.D.) ayant cessé son activité et une adhésion avec l'arrivée de Tchouk Loisir qui propose des camps multisport orientés tchoukball

En outre, le comité du groupement a été renouvelé et renforcé avec le départ de Géraldine Gilliand et l'élection de deux nouvelles membres Eline Mundler et Sarah Fouassier en tant que trésorière.

Les thèmes suivants ont été abordés :

FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

- Elaboration du dispositif de *Reconnaissance des formations internes*
- Mise en place des *Recommandations de Prévention des abus sexuels*
- Déménagement

FORMATION MONITEURS

- Elaboration de deux programmes de formation pour les moniteurs, contenus et choix des ateliers *Animation et Encadrement (cemea)* et *Sécurité-Prévention (ESPAS-Mira, FormAid, SSS)*
- Passage à un programme de formation Animation et Encadrement (cemea) entièrement online

ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE

- Planification des audits et des visites de camps
- Accompagnement et suivi des membres
- Protection des données

COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU

- Stands de recrutement de moniteurs
- Brevet de sauvetage SSS

Ressortie comme une priorité pour les organismes lors du sondage sur les attentes des membres mené en 2017, la RECONNAISSANCE DES FORMATIONS INTERNES a occupé une partie importante des débats des conférences des membres et des séances de comité. Ce dernier a présenté une proposition permettant de valoriser le travail réalisé au sein des organismes tout en maintenant la qualité du parcours de formation Charte (voir annexe II). Cette proposition a été acceptée en conférence des membres en avril. Sa mise en action dépendra notamment de la constitution d'une commission d'experts et de la formation de la mise en place d'une formation de formateur d'adultes occasionnel prévue début 2019.

L'OFFRE DE FORMATIONS DESTINÉES AUX MONITEURS de camps n'a cessé d'évoluer dans le temps. Afin d'évaluer les besoins des organismes en la matière, le groupement a organisé une conférence des membres visant à revoir en profondeur le programme. Ce travail a mené à l'élaboration de deux programmes distincts : le premier *Animation et Encadrement* constitué des ateliers cemea. Son contenu a été ramené aux contenus de base destinés essentiellement aux nouveaux moniteurs. Un module spécifique a été développé sur le site des cemea

(www.formation-cemea.ch/charte) afin de basculer l'entièreté du processus d'inscription y compris le programme sur Internet. Le second programme regroupe les formations *Sécurité et Prévention* (ESPAS, SSS, 1^{er} secours) et est géré par la coordination. Cette stratégie implique un important investissement de temps.

Les RECOMMANDATIONS DE PRÉVENTION DES ABUS SEXUELS s'articulent en trois volets : la prévention, les mesures administratives et le contrôle. Le volet prévention a démarré au printemps avec la mise en place par le groupement de deux journées de formation visant à sensibiliser équipes de camp, permanents et membres de comité. Ces ateliers sont venus compléter ceux organisés par les organismes membres partenaires de ESPAS et dispensés en interne. Le second volet, les mesures administratives, sera mis en place en 2019. La mesure qui consiste pour chaque organisme à développer un schéma d'intervention sera soutenue par une formation destinée aux cadres des organismes (tels que les permanents d'organismes, les membres comités ou toute autre personne impliquée dans la gestion des camps). Les demandes des extraits spéciaux de casiers judiciaires des moniteurs sont quant à elles dépendantes de l'aide au financement que pourra fournir l'OEJ. Troisièmement, le contrôle devrait avoir lieu lors des audits des camps déroulés à partir de l'été 2019 ([Document](#) disponible sur notre site internet sous Liens et Documents).

2 ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

L'activité de contrôle est assurée par une auditrice employée à 20%. L'organe de contrôle composé du président du Groupement, d'un expert indépendant et de l'auditrice se réunit pour statuer sur la base des rapports d'audit ou de remédiation. Les certifications qui en découlent sont attribuées pour une durée de trois ans.

2.1 RAPPORT DE L'AUDITRICE

D'une façon générale la planification a été respectée et les contrôles réalisés dans un état d'esprit de collaboration. Après les nombreuses certifications des membres passifs en 2017, un travail important d'accompagnement dans la formalisation des procédures et l'élaboration des documents de référence a permis à la majorité des organismes de remédier aux difficultés subsistantes. En outre, il est intéressant de constater que d'anciens membres ont également sollicité un accompagnement lorsque les personnes en charge du lien avec le Groupement ont changé ou lors de révision ou mise en place de procédures. C'est une excellente façon de garantir une bonne passation de l'information et une continuité dans la collaboration avec le Groupement.

La procédure d'autoévaluation n'est pas encore un automatisme. Toutefois, cette dernière faisant partie des critères vérifiés lors de l'audit et donc des possibles recommandations de l'organe de contrôle, il est probable que les déclarations de chartocompatibilité soient envoyées de façon plus régulière à l'avenir.

Une visite de camp a eu lieu à Pâques et quatre durant l'été. Ces visites permettent de mettre en perspective les éléments discutés lors des audits avec la réalité du terrain, et de percevoir les valeurs et spécificités des organismes. En outre, l'organe de contrôle a préconisé de vérifier certaines recommandations lors de visites.

2.2 ORGANE DE CONTRÔLE

L'organe de contrôle s'est réuni à trois reprises en janvier, juin et novembre. Il a statué sur un audit d'entrée, huit remédiations et quatre audits certificatifs.

Ont été certifiés :

- Camps de la Gavotte
- Colonie Caecilia
- CPV camps de vacances et centres aérés
- KidsGenève

2.3 APERÇU DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES CONTRÔLES 2018

Organisme	Entretien / Accompagnement	Audit d'entrée	Audit certificatif	Vérification recommandations/ Remédiation	Visite de camp
Totaux	8	1	5	8	6
Camps de la Gavotte					
Caritas Jeunesse					
Colonie Arc-en-Ciel					
Colonie Caecilia					
Colonie de vacances Plainpalais					
Colonie la Rencontre					
Colonie de vacances Saint-Gervais					
Colonie Ste-Croix					
Colonie St-François					
Colonie la Ruche					
Contact jeunes					
CPV camps de vacances et centres aérés					
Genève Loisirs					
KidsGenève					
MJSR					
Musijeunes					
Tchouk Loisir					
Les petites débrouillards*					

* Organisme intéressé à rejoindre le groupement.

3 SYNTHÈSE DE COORDINATION

La coordination a été assurée par deux coordinatrices pour un taux de travail global de 50%.

Durant l'année 2018, la coordination a investi passablement de temps dans la GESTION DES FORMATIONS Charte. Tout d'abord dans la mise en place et la gestion du programme des formations *Prévention et Sécurité*. En effet, contrairement aux ateliers Animation et Encadrement délégués au cemea, les ateliers dans le cadre des *Recommandations pour la prévention des abus sexuels* d'une part et la formation Activités aquatiques (SSS) sur Genève, d'autre part, ont été entièrement géré par la coordination. Cette organisation sera reconduite en 2019 avec quelques réajustements au niveau des procédures d'inscription et des conditions de participation.

Puis la décision d'abandonner le programme de formation annuel en papier a demandé plusieurs adaptations conséquentes. D'une part, nous avons fait développer un module spécifique permettant aux moniteurs de PLANIFIER LEUR PARCOURS DE FORMATION directement sur le SITE INTERNET des cemea et d'autre part, les supports de communication sont désormais produits par la coordination à partir de canevas élaborés par le graphiste. Cette façon de faire a nécessité qu'une coordinatrice suive une formation, mais nous permet d'être beaucoup plus souple et réactif selon les besoins. De plus, ces investissements vont nous permettre une économie non négligeable.

La coordination continue d'émettre des ATTESTATIONS DE CHARTOCOMPATIBILITÉ sur demande, en 2018 une petite vingtaine. Nous constatons que ces attestations sont quasi exclusivement demandées pour valider des parcours de formation équivalents. Les formations alternatives qui nous sont amenées sont plus diverses que par le passé avec notamment des diplômes étrangers à prendre en considération. La constitution du groupe d'experts formation, dans le cadre de la reconnaissance des formations internes permettra à l'avenir une meilleure évaluation de l'équivalence de ces parcours.

Suite à la résiliation de la partie GLAJ-GE du poste de coordination commun avec le Groupement, et vu le manque de place, le GLAJ-GE nous a demandé de libérer les locaux. Après plusieurs mois à la RECHERCHE DE BUREAUX compatibles avec notre budget, nous avons reçu une offre de la colonie de la Fouly pour partager leurs bureaux du Petit-Lancy qui convenait parfaitement. L'emménagement a eu lieu en décembre et nous en sommes ravis.

Un autre changement notable au niveau de la coordination a été le DÉPART fin décembre de Sonia Vieira, COORDINATRICE. Il a été décidé de revoir les cahiers des charges dans leur ensemble avant de repourvoir son poste.

4 FORMATION

L'offre des formations a été complètement revu par la conférence des membres. Les changements principaux qui en découlent sont :

Pour les moniteurs :

- Concentration des ateliers *Animation et Encadrement* sur les thématiques de base à l'entrée dans la fonction de moniteur
- Passage à un weekend Charte de 4 ateliers, avec le 5^e au choix dans le programme *Animation et Encadrement* ou *Prévention des abus sexuels*
- Organisation de journées thématiques spécifiques selon l'actualité et les besoins

Pour les cadres des organismes :

- Mise en place d'une formation de *Formateurs d'adultes occasionnels*, réalisation début 2019
- Organisation d'une formation *Schéma d'intervention en cas de crise*

4.1. FORMATION MONITEURS : ANIMATION ET ENCADREMENT¹

	2018			2017			2016		
	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total
<i>Nb ateliers prévus</i>	50	15	65	62	10	72	49	5	54
<i>Nb de ateliers réalisés</i>	36	15	51	47	10	57	43	5	48
<i>Heures de formation</i>	1173	501	1674	1389	315	1704	1560	180	1740
<i>Nb de participants</i>	391	167	558	463	105	560	504	60	564
<i>Taux de remplissage</i>	84% (61%*)	86%	84% (66%*)	76% (58%*)	81%	77% (61%*)	90% (79%*)	92%	90% (80%*)

*y.c. les ateliers annulés

Les taux de remplissage sont bien meilleurs par rapport à 2017, malgré une légère diminution du nombre de moniteurs formés (-1,8%) Ceci est dû à deux mesures prises suite aux chiffres 2017 : le nombre minimum de participants aux ateliers est passé de 6 à 8 et la diminution du nombre d'atelier a permis de regrouper d'avantage les participants avec un nombre moyen de 11 participants par atelier et ainsi assurer une meilleure qualité de formation.

La formule 5 ateliers sur un weekend a été proposée à trois reprises et a connu un franc succès. Après deux années de recul, afin de maintenir la qualité de la formation et de permettre aux moniteurs un choix plus large dans leur parcours de formation, la formule sera adaptée en 2019 et comprendra 4 ateliers sur le weekend. Le 5^e atelier nécessaire pour devenir chartocompatible sera à choix.

Les ateliers destinés aux moniteurs expérimentés et futurs responsables ont tous été annulés par manque d'inscriptions et ne seront pas reconduits. En effet, sans reconnaissance particulière, notamment pour répondre aux *Directives pour les camps et colonies de vacances avec hébergement* du SPJ -Vaud, ils ne correspondent pas à un besoin des organismes.

¹ Données fournies par les *cemea*

4.2. FORMATION MONITEURS : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

La mise en place des *Recommandations pour la prévention des abus sexuels* a amplifié la demande pour les ateliers de *Prévention des abus sexuels*. A noter que les ateliers proposés par le Groupement viennent compléter ceux organisés au sein des organismes membres partenaires d'ESPAS.

Une formation *Premiers secours en camps de vacances* d'une durée 7h et amenant au PBLS (Pediatric Basic Life Support) selon les recommandations du SSEJ (GE) a eu lieu. Pour 2019, une formation aura lieu en cas de demande des membres et après une évaluation de l'offre de formation dans le domaine à Genève.

Pour la formation *Activités aquatiques* (brevets SSS), voir chapitre 5.

L'atelier *Outils pour l'intégration* n'a pas été reconduit car l'association Voilà a changé de thème et n'a plus les ressources nécessaires pour déployer cette offre. Cette thématique pourra faire l'objet d'une journée spécifique selon les besoins.

	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de moniteurs
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	2	192	32
Activités aquatiques : Base Pool (7h) et Module Lac (8h)	2	150	10
Premiers secours en camps de vacances (7h)	1	63	9

4.3 FORMATIONS DESTINÉES AUX CADRES

Les formations destinées aux cadres des organismes sont une nouveauté. Elles entrent dans la stratégie d'accompagnement des membres que souhaite développer le Groupement.

Ainsi les formations *Formateurs d'adultes occasionnels* et *Schéma d'intervention en cas de crise* ont été élaborées avec les partenaires, respectivement les cemea et ESPAS, à l'automne 2018 et seront réalisées début 2019.

5 COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU

Stands de recrutement de Moniteurs/-trices

En collaboration avec le GLAJ-GE, des stands « monitorat » dont l'objectif est principalement d'informer sur les offres des camps d'été et de recruter des jeunes moniteurs ont été tenus dans cinq établissements du post-obligatoire, les ECG Henry-Dunant et Jean-Piaget, le Collège de Candolle et l'École de Commerce et de Culture Générale Aimée-Stitelmann et le Collège et ECG Mme de Staël. Quatre associations membres du Groupement et du GLAJ-GE ont ainsi pu approcher une centaine d'étudiants et les informer sur leurs programmes et les formations.

Formation Activités aquatiques

Cette formation aboutit à l'obtention des brevets de sauvetage *Base Pool* et module *Lac* de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) et a pour but de donner aux apprenant-e-s les outils pour se préparer à encadrer des baignades en piscine ou en lac.

A Genève, le Groupement s'est associé à la SSS et a proposé une formation équivalente à ce qui se tient sur le canton de Vaud depuis plusieurs années. Lors de ce premier essai le nombre de participants était bien en dessous des chiffres escomptés mais nous souhaitons pouvoir continuer à offrir la possibilité aux moniteurs de se former dans le domaine, c'est pourquoi la formation sera reconduite après adaptation des conditions de participation.

En parallèle, le groupement et le GLAJ-GE se sont associés au GRAJ dans l'organisation de cette même formation sur le canton de Vaud, ainsi les moniteurs des organismes romands ont pu bénéficier de la même offre près de chez eux.

Au total, sur les 10 moniteurs inscrits issus de 5 organismes, 6 ont obtenu les brevets.

6 COMPTES ET BILAN

Les comptes et le bilan 2018 sont présentés à l'annexe III.

L'exercice 2018 se termine à l'équilibre avec une différence positive d'un peu plus de 12'000.- par rapport au budget.

Le poste le plus important, outre les frais de personnel reste la formation des moniteurs.

L'abandon du programme de formation papier pour une version entièrement en ligne permet une économie de près de 10'000.- des publications et diffusions. Les chiffres négatifs sous cette même rubrique correspondent à des frais provisionnés pour la réalisation et l'impression de papeterie et que nous avons choisi d'imprimer nous même au fur et à mesure des besoins.

La dissolution de la provision constituée en 2014 pour l'intégration des nouvelles associations se termine en 2019. La perte de 15'600.- prévue en 2019 sera donc prélevée dans les fonds propres.

Ainsi pour pouvoir continuer à assurer un volume d'activité équivalent à ces deux dernières années, le Groupement aurait besoin d'une majoration de sa subvention de 25'000.- pour passer de 95 à 120'000.-.

A noter également que le plan comptable actuel ne correspond plus complètement à nos activités, notamment dans le domaine de la formation avec l'introduction de formations destinées aux cadres des organismes, c'est pourquoi un nouveau plan devrait être développé pour 2019.

7 PERSPECTIVES 2019-2020

- Planification de neuf audits certificatifs, quatre remédiations et cinq visites de camp.
- Accompagnement des membres dans la mise en conformité et/ou dans les révisions des procédures
- Mise en place de formation à destination des cadres des organismes : Formateurs d'adultes occasionnels et Schéma d'intervention en cas de crise
- Mise à jour des cahiers des charges de la coordination et adaptation des règlements en conséquence
- Recrutement pour le poste de coordination
- Evènement à l'occasion des 20 ans du Groupement
- Décision concernant le statut de l'OCCS ayant repris les activités de camp du SLJ
- Discussion et réflexion autour de la collaboration avec le GLAJ-GE
- Décision concernant la mise à jour de la convention de bonnes pratiques lors de la participation à des camps de vacances d'enfant vivant en foyer
- Refonte du plan comptable

8 REMERCIEMENTS

Le Groupement tient à remercier le Département de l'instruction publique (DIP) pour sa subvention annuelle de 95 000.- CHF.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui ont contribué, grâce à leur participation bénévole, au fonctionnement du groupement Fabienne Hutin, Sarah Fouassier, Eline Mundler et en particulier à Dominique Dousse, président de l'association et Yves Delessert, expert indépendant de l'organe de contrôle pour leur engagement et leurs précieux conseils.

ANNEXE I : ORGANES ET MEMBRES DU GROUPEMENT

Comité :	Dominique Dousse, Président Sarah Fouassier, Trésorière Fabienne Hutin, Membre Eline Mundler, Membre
Vérificateur des comptes :	David Sanchez
Coordination :	Sonia Vieira et Rute Bucho Buschbeck
Comptable :	Maurizio Donati
Organe de contrôle :	Dominique Dousse, Président Yves Delessert, Expert Rute Bucho Buschbeck, Auditrice

24 Membres

- Animation jeunesse de l'église protestante de Genève (AJEG)
- Association Vacances nouvelles (VN)
- Association « Belle Toile »
- Caritas Jeunesse
- Camps de la Gavotte
- Colonie Arc-en-Ciel
- Colonie Caecilia
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie de la Fouly
- Colonie de vacances de Plainpalais
- Colonie La Rencontre
- Colonie la Ruche*
- Colonie Sainte-Croix
- Colonie de vacances de Saint-Gervais
- Colonie Saint-François
- Contact-Jeunes
- La Cordée
- CPV - camps de vacances et centres aérés
- Genève-Loisirs
- Kids Genève
- Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Musijeunes*
- Tchouk Loisir*
- WWF Suisse

*membre passif en cours de certification

ANNEXE II : RECONNAISSANCE DES FORMATIONS INTERNES



Reconnaissance des formations Proposition validée à la CM 6.02.18

Le comité propose ici un dispositif qui permet de reconnaître les formations équivalentes aux ateliers Charte données en interne. Cette disposition permet de valoriser les compétences à l'interne des organismes et de rendre aussi cohérent que possible les parcours de formation des moniteurs, mais également de garantir un minimum de brassage d'idées et de pratiques.

Le maintien de la qualité des formations et de la pertinence du parcours chartocompatible reste la priorité.

Les buts* de la formation Charte ont permis de définir le cadre dans lequel doit s'inscrire toute formation visant à compter dans le parcours pour devenir chartocompatible.

Ainsi afin de rester cohérent avec ceux-ci, ne pourront être suivis à l'interne d'un organisme que maximum 2 ateliers sur les 5 nécessaires pour devenir chartocompatible.

DISPOSITIF

1. Demande de **validation** d'une formation en amont sur la base d'un dossier, valable pour l'année.
2. Analyse et validation de l'atelier par une **commission d'experts**.
3. Réalisation de la formation. Des **observations** ponctuelles sont réalisées.
4. Octroi d'une **attestation** de participation mentionnant la chartocompatibilité de l'atelier.
5. **Évaluation et Déclaration** de déroulement.

Ce dispositif sera évalué au bout de 2 ans.

*BUTS DE LA FORMATION « CHARTE », extrait du programme de formation :

« Ces formations permettent de répondre aux exigences des organismes de vacances, des enfants et de leurs familles et ont pour buts :

- de continuer à améliorer la qualité de l'animation et la sécurité des participants
- de favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences
- de sensibiliser les moniteurs/-trices à des méthodes d'éducation active par des jeux de rôle et un travail en petit groupe
- d'apporter un lieu d'échange d'expérience et des outils de réflexion
- d'être sensibilisé à la fonction de moniteurs/-trices avant un premier camp

1. DEMANDE DE **VALIDATION** - CONDITIONS CADRE

Peuvent faire l'objet d'une demande de validation, les formations :

- ... correspondants aux ateliers figurants dans la liste des ateliers Charte y.c. la prévention des abus sexuels (MIRA), durée 3 heures et les premiers secours en camp de vacances, durée 7 heures, comptant comme 2 ateliers pour la chartocompatibilité - (annexe).
- ... dont les objectifs, les contenus et la durée concordent avec ceux des ateliers charte. L'ajout de points supplémentaires est possible pour autant que la durée soit adaptée en conséquence.
- ... dont les moyens didactiques emploient les méthodes actives permettant la participation active des apprenants, l'échange d'expériences et de pratiques.
- ... respectant le ratio de 1 formateur pour 15 apprenants.
- ... dont au moins la moitié des formateurs sont au bénéfice d'une formation reconnue.
- ... prévoyant une évaluation par les apprenants et les formateurs.

a. DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION

Pour faire valider un atelier comme chartocompatible, un organisme doit adresser à la commission d'expert un descriptif de l'atelier selon le canevas ad hoc. La validation est valable pour l'année.

Canevas pour demande de VALIDATION d'atelier chartocompatible

Atelier :	<i>Nom et brève description Ateliers de référence figurant dans la liste des ateliers Charte</i>
Durée :	<i>Au moins 3h</i>
Objectifs et contenus	<i>Objectifs pour les participants formulés t.q. « En fin d'atelier les participants sont capables de... » Les objectifs et contenus des ateliers de la liste des ateliers Charte sont la référence. Lors de l'ajout de points supplémentaires la durée devra être adaptée en conséquence.</i>
Plan de formation :	<i>Timing et succession des points abordés</i>
Méthodes et moyens didactiques :	<i>Description des méthodes actives permettant la participation active des apprenants, l'échange d'expériences et de pratiques.</i>
Nombre de participants prévus :	<i>Définition des nombres minimum et maximum de participants à l'atelier.</i>
Nombre et formation de formateurs prévus :	<i>Au moins 50% des formateurs doivent avoir suivi une formation de formateurs reconnue</i>
Documents de référence (bibliographie):	

b. FORMATION DE FORMATEUR RECONNUE

Le groupement proposera une formation de formateurs occasionnels une fois par année, au moins, afin de permettre aux personnes engagées dans les organismes de valider leurs acquis (~2 weekends).

Autres parcours de formateurs reconnus : formation professionnelle (FSEA), TOP (scout), expert J+S Sport de camp/Trekking, formateur cemea, formateur BAFA.

2. COMMISSION D'EXPERTS

Cette commission est composée d'experts justifiants d'une formation et expérience dans la conception de formations tel que formateur cemea, formateur BAFA, expert J+S Sport de camp /Trekking, formateur CEFOC et d'une coordinatrice. Les experts sont nommés par le comité et ne devraient pas être des personnes encore actives dans les organismes membres. Ses missions sont les suivantes :

- Elaborer une grille d'évaluation des ateliers.
- Evaluer et valider les demandes d'ateliers internes.
- Statuer sur les évaluations et déclarations de déroulement des ateliers internes validés.
- Elaborer une grille d'observation des ateliers et statuer sur l'observation.
- Déterminer un socle commun permettant de définir les parcours équivalents figurant dans les règles de base et les éventuels compléments à demander.
- Analyser les demandes d'équivalences et faire une recommandation à la conférence des membres.

3. RÉALISATION ET OBSERVATION DES ATELIERS VALIDÉS

Tout atelier peut être observé, selon la grille d'observation, soit par les membres de la commission d'experts, soit par la coordination, soit par le comité. En outre, l'observation ferait partie de la formation de formateur occasionnel organisée par la Charte.

4. ATTESTATION DE PARTICIPATION

Un modèle d'attestation de participation sera proposé. Elle devra mentionner l'organisme organisateur, le nom du formateur responsable et indiquer que l'atelier est reconnu chartocompatible.

5. EVALUATION ET DÉCLARATION DE DÉROULEMENT

Suite à la formation, l'organisme transmet à la commission d'experts :

- ... la liste des participants avec nom, prénom et date de naissance.
- ... la liste des formateurs avec nom, prénom, date de naissance et formation.
- ... copies ou résumé des évaluations des apprenants.
- ... autoévaluation des formateurs.

A

- Accueillir des participants en situation d'handicap
- Accueillir la différence
- Animer une équipe

C

- Ces enfants « difficiles » que nous désarçonnent
- Comment préparer une activité

D

- De l'atteinte à l'intégrité corporelle aux abus sexuels (MIRA)

E

- Estime de soi et prévention des addictions en camp

F

- Fonctions de moniteur
- Fonctions du responsable

G

- Gestion des confidences

L

- La gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- La gestion de la vie quotidienne en centre aéré
- La santé en camps de vacances
- L'alimentation en camp de vacances
- Les adolescents en camps de vacances
- Les attitudes éducatives

- Les besoins d l'enfant
- Les besoins de l'enfant et de l'adolescent
- Les enfants différents
- Les jeux collectifs et ou coopératifs
- Les premiers secours en camps de vacances
- Les sanctions et punitions
- Les situations spécifiques en camps de vacances pour adolescent
- Le travail en équipe

M

- Moniteur en centre aéré

O

- Outils pour encourager l'intégration

P

- Préparer et animer une activité
- Prévention et gestion des conflits
- Prévention des addictions en camps

R

- Responsabilité juridique et sécurité physique
- Relation avec les parents
- Relation avec les parents en centré aéré

S

- Situations difficiles en accueil collectif

U

- Un camp : tout un projet

ANNEXE III : COMPTES ET BUDGET

	budget 2019	2018	budget 2018	2017	2016
CHARGES	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Formations moniteurs	28 500,00	22 901,40	27 600,00	23 443,95	17 826,00
Dépenses ateliers CEMEA	3 500,00	4 625,40	3 500,00	4 420,05	3 496,00
Formations CEMEA	21 000,00	15 390,00	21 100,00	16 200,00	14 330,00
Sécurité et prévention	4 000,00	2 886,00	3 000,00	2 823,90	0,00
Frais de personnel	80 774,47	76 863,24	79 601,44	80 882,37	74 362,09
Coordination	47 068,00	47 705,40	46 028,04	46 771,01	43 948,32
Evaluation	18 661,00	18 244,80	18 244,80	19 017,47	17 412,96
Charges sociales AVS	5 925,47	4 099,05	5 765,00	5 910,83	5 482,92
Charges sociales LPP	3 286,00	2 992,63	3 214,00	2 876,55	2 786,37
Assurances du personnel	1 234,00	322,40	1 752,00	2 121,11	1 373,52
Formation du personnel	1 200,00	108,00	1 200,00	787,80	138,00
Honoraires et mandats	2 400,00	2 390,96	2 397,60	2 397,60	2 220,00
Indemnité président	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00
Indemnité trésorier	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
Démarche qualité	5 500,00	4 126,17	5 500,00	5 552,10	1 224,95
Projets accompagnements membres	5 000,00	3 970,00	5 000,00	5 436,60	1 060,20
Frais de contrôle	500,00	156,17	500,00	115,50	164,75
Frais administratifs	5 505,00	5 054,25	5 505,00	4 069,85	4 696,45
Frais de bureau	5 000,00	4 479,25	5 000,00	3 554,85	4 241,45
Frais de CCP	50,00	120,00	50,00	60,00	0,00
Assurances RC et choses	455,00	455,00	455,00	455,00	455,00
Publications et diffusion	700,00	-2 866,77	700,00	4 239,50	17 572,22
Programme	0,00	700,05	0,00	0,00	2 959,20
Matériel communication	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,12
Graphisme	0,00	-4 255,77	0,00	0,00	4 860,00
Site Internet	700,00	688,95	700,00	4 239,50	7 712,90
Frais associatifs	500,00	732,25	500,00	494,05	960,60
Comité	500,00	548,75	500,00	64,00	388,10
Commissions et assemblées	0,00	0,00	0,00	230,05	572,50
Divers	0,00	183,50	0,00	200,00	0,00
Prov. et pertes diverses	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00
Pertes et mancos caisses	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00
Amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais divers	200,00	107,00	200,00	20,00	171,15
Charges et frais divers	200,00	107,00	200,00	20,00	171,15
Charges années précédentes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	121 729,47	106 917,54	119 656,44	118 701,82	116 813,46

	budget 2019	2018	budget 2018	2017	2016
PRODUITS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Subvention DIP	95 000,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
Cotisations	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 100,00	1 200,00
Intérêts ccp	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
Produits et recettes divers	250,00	576,50	0,00	4 798,65	268,40
Dissolution provision	9 700,00	10 150,00	19 850,00	17 800,00	20 350,00
	106 150,00	106 926,50	116 070,00	118 698,65	116 818,40
RESULTAT	-15 579,47	8,96	-3 586,44	-3,17	4,94

Bilan	2018	2017	2016	2015	2014
ACTIFS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Disponible	65 451,57	78 104,64	109 248,36	116 872,86	96 797,00
Caisses	7,80	7,80	7,80	72,15	8,00
CCP	65 443,77	78 096,84	109 240,56	116 800,71	96 789,00
Réalisables à ct terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actifs transitoires	871,70	141,35	921,70	50,00	3 306,30
Immob. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIFS	66 323,27	78 245,99	110 170,06	116 922,86	100 103,30
PASSIFS					
Exigible à ct terme	2 452,55	1 557,55	3 796,85	2 565,46	1 144,97
Créanciers	2 452,55	1 557,55	3 796,85	2 565,46	1 144,97
Provisions	9 700,00	19 850,00	37 650,00	58 000,00	48 000,00
Passifs transitoires	6 900,84	9 577,52	21 459,12	9 098,25	3 471,55
Fonds propres	47 269,88	47 260,92	47 264,09	47 259,15	47 486,78
Capital	47 260,92	47 264,09	47 259,15	47 486,78	47 389,57
Résultat	8,96	-3,17	4,94	-227,63	97,21
TOTAL PASSIFS	66 323,27	78 245,99	110 170,06	116 922,86	100 103,30

GROUPEMENT GENEVOIS POUR LA QUALITE DANS LES ORGANISMES DE VACANCES

RAPPORT DU VERIFICATEUR 29.04.2019

Conformément au mandat qui m'a été confié par les membres, j'ai procédé à la vérification des comptes du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, pour l'exercice annuel clôturé le 31 décembre 2018.

Tous les documents relatifs aux comptes et aux pièces comptables m'ont été transmis. Rute Bucho Buschbeck, coordinatrice du groupement, s'est tenue à disposition et a répondu clairement à l'ensemble de mes questions.

Sur la base des documents qui m'ont été présentés et de contrôles effectués par pointages sur les pièces comptables, j'ai pu constater que :

- Le compte d'exploitation de l'exercice 2018 affichant un bénéfice de CHF8.96.-, ainsi que le bilan au 31 décembre 2018, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et soldes correspondent aux pièces comptables. Il ne manque aucune pièce justificative.

En conséquence, je propose à l'Assemblée Générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2018 et d'en donner décharge au Comité.

Fait à Genève, le 29 avril 2019

David Sanchez



